

## **CAISSE DE SOLIDARITE POUR LES AESH DU 94 EN GREVE ILLIMITEE**

Pour participer :

<https://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la-greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne>

Nous sommes accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH).

Nous travaillons dans les classes d'écoles, collèges, lycées, pour aider les élèves en situation de handicap dans les apprentissages.

Nous serons en grève « illimitée » à partir du 10 janvier. Nous faisons souvent ce travail depuis plusieurs années, mais nous n'avons toujours pas un vrai salaire.

Nous nous voyons imposer des temps partiels de 21 heures rémunérés 728 euros par mois, soit sous le seuil de pauvreté.

Nous demandons "Un vrai statut, un vrai salaire et des recrutements"

Nous serons en grève « illimitée » à partir du 10 janvier car nous voulons obtenir enfin un vrai statut avec des droits et en finir avec la précarité. Nous sommes actuellement obligé-es d'attendre 6 ans pour avoir un CDI et continuer à toucher moins de 750 euros par mois. Nous sommes contraint-es, pour la plupart d'entre nous, d'enchaîner plusieurs emplois pour survivre.

Cette situation de grande précarité a des conséquences pour les élèves. Il y a peu de volontaires pour occuper ces postes. Il manque de nombreux-ses AESH. Beaucoup démissionnent car ils-elles ne peuvent pas vivre décemment. En conséquence, des élèves en situation de handicap sont en souffrance car ils ne peuvent être accompagnés par un-e AESH voire parfois ne peuvent être accueillis en classe. Tous les élèves pâtissent de cette carence d'AESH.

Avec les PIAL, le temps d'accompagnement des élèves diminue

En cette rentrée scolaire, la Direction académique met en œuvre les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé) voulus par le Ministre Blanquer.

Le Ministre de l'Education Nationale et ses représentants dans le département tentent de nous imposer une prise en charge simultanée de plusieurs élèves et/ou d'intervenir auprès d'élèves d'établissements différents, mettant en cause les cumuls d'activités (cantine, accueils, étude, ...) qui nous sont vitaux pour augmenter le maigre salaire que nous verse l'Education nationale !

Ainsi, au lieu de concéder un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, d'en recruter davantage pour répondre aux besoins des enfants, le gouvernement voudrait nous imposer une mobilité forcée et un nombre très important d'enfants à suivre (en diminuant pour tous leur temps d'accompagnement).

De surcroît, la Direction académique prévoit d'augmenter notre temps de travail à 22 heures, sans augmentation de salaire ! C'est inadmissible ! Qui peut accepter de travailler plus sans être rémunéré-e en conséquence ?

Pour 700 EUROS par mois : pas un élève de plus, pas une heure de plus, pas un établissement de plus !

Tant que les AESH n'auront pas un vrai statut et des conditions de salaire et de travail acceptables, la scolarisation des élèves en situation de handicap restera chaotique voire impossible. Le respect des droits des élèves en situation de handicap nécessite que l'Etat cesse de se dérober à ses

obligations et fournisse enfin les moyens.

Nous n'acceptons pas cette situation !

Nous voulons être respecté-es.

Nous voulons que les droits des élèves en situation de handicap soient respectés.

Pour l'abandon des PIAL, pour obtenir un vrai salaire et un vrai statut !

Voilà pourquoi, avec nos syndicats FO, FSU, CGT et SUD, nous serons en grève à partir du 10 janvier. En comptant sur votre soutien et participation financière en abondant cette Caisse de solidarité!

Bien cordialement,

Le comité d'organisation de la grève des AESH du 94 avec les syndicats FO, FSU, CGT et SUD.

Pour participer :

<https://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la-greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne>